

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 30 Octobre 2013 00:00 -

Les travailleurs saisonniers extracommunautaires pourront profiter de conditions de travail et de vie décentes telles qu'un salaire minimum et un logement adéquat, en vertu d'un projet de loi adopté par le Parlement et le Conseil et soutenu par les gouvernements nationaux, mardi. Ces règles visent à empêcher l'exploitation des travailleurs saisonniers, tout en évitant que ces séjours temporaires deviennent permanents.

La Commission estime que plus de 100.000 travailleurs saisonniers issus de pays tiers viennent travailler dans l'UE chaque année. "Nous avons enfin un accord sur une directive qui gère la migration légale temporaire et assure la protection des travailleurs contre l'exploitation. Ce sera un outil solide pour assurer des conditions décentes pour les travailleurs à bas salaires, décourager la sous-cotation, et bénéficier de bons employeurs"», a déclaré le rapporteur du Parlement européen, Claude Moraes (S&D, UK) sur le compromis.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Le Parlement et le Conseil s'accordent sur de meilleurs conditions et droits pour les travailleurs saisonniers](#)